



Commune
de
MAZAMET

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 081-218101632-20240410-2024_DEL23-DE



Séance du 10 AVRIL 2024

2024 / 02 / 09

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux	
EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 24
REPRESENTEES	: 09
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : *Mercredi 3 Avril 2024*

Date d'Affichage : *Mercredi 3 Avril 2024*

Secrétaire de Séance : *Stéphanie LAFONT*

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, LAFONT Stéphanie, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric

Etaient absents représentés :

PÉNÉLA Wilfried par MAUREL Agnès
ROQUES Christine par ROUQUETTE Françoise
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par FABRE Olivier
CHABBERT Cécile par LOUP Karine
PUECH Benoît par AMALRIC André
ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde ALBERT Corine
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe
IOUALALEN Valentin par BARENS Janine
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe

OBJET : Participation financière de la Ville à la construction d'un équipement sportif d'intérêt communautaire - Le gymnase multisports de Lapeyrouse de MAZAMET.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet en date du 29 Juin 2015, qui a reconnu l'intérêt communautaire des aires couvertes de Lapeyrouse, dans le cadre de la compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire »,

Considérant que la Ville de MAZAMET ayant, préalablement au transfert des aires, initié un projet global de réfection des aires couvertes, la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet s'est engagée à poursuivre et à faire aboutir ce dossier de rénovation,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté en date du 28 juin 2021 qui a arrêté le plan de financement prévisionnel modificatif de l'opération à 3 300 000 € HT,

Vu la décision de l'Agence Nationale du Sport par décision en date du 8 novembre 2022 qui attribue une subvention de 153 017 € à la Communauté d'agglomération au titre de l'enveloppe des équipements sportifs structurants de niveau local,

Vu l'arrêté de la Présidente de la région Occitanie en date du 16 novembre 2022 qui attribue une subvention de 450 000 € au titre du soutien à la construction/rénovation des équipements sportifs complétée par une aide de 350 000 € par décision de la Commission Permanente du 7 juillet 2023,

Vu l'arrêté du Préfet de la région Occitanie daté du 1^{er} juin 2023 qui attribue une subvention de 400 000 € à la Communauté d'agglomération au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil Départemental du Tarn du 15 Septembre 2023 octroyant une subvention de 440 000 € au titre du Fonds de Développement Territorial,

Considérant l'intérêt communal de cet équipement et considérant les spécificités optées pour les équipements intérieurs du gymnase multisports (matériel sportif, mur d'escalade, tir à l'arc, tribunes...),

Considérant que le Conseil Municipal, s'est engagé par délibération du 11 Octobre 2023 à participer à hauteur de 300 000 €,

Considérant que suite à la forte augmentation du montant initial des travaux, le Conseil Communautaire a approuvé par délibération du 5 Février 2024 un nouveau plan de financement,

Considérant l'intérêt communal de cet équipement et compte-tenu de ces fortes augmentations,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité – Ressources humaines – Administration générales » du mercredi 03 avril 2024,

- **D'abroger** la délibération du Conseil Municipal du 11 octobre 2023, qui octroyait une subvention de 300 000 €,

- **D'attribuer** à la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet une dotation de 330 000 €, pour financer les équipements du gymnase multisports de LAPEYROUSE à MAZAMET,

- **D'approuver** le versement de cette dotation en trois fois, sur les exercices budgétaires 2024, 2025 et 2026,

- **De signer** tout document afférent à ce dossier.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,



Stéphanie LAFONT

Le Maire,



Olivier FABRE

Acte télétransmis en Sous-Préfecture et certifié exécutoire le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.